

AP n°13 : correction

Dissertation : Quelles sont les difficultés [résultant de l'intégration des États membres] de l'Union économique et monétaire pour coordonner leurs politiques [économiques] ?

I) (Vous expliquerez que) la constitution d'une union économique et monétaire a été une étape importante de l'intégration européenne. (EC3)

A) (Présentez [deux] arguments montrant que) la mise en place d'une union économique et monétaire constitue une expérience originale d'intégration pour les membres de l'Union européenne.

§1 : Présentez les caractéristiques du marché commun européen.

Le marché commun, dit « marché unique » en Europe, s'est construit par étapes progressives. Comme tout « grand marché », sa construction a débuté par la baisse puis la disparition des barrières au commerce de marchandises (droits de douane, réglementations, quotas...), en l'occurrence en 1951 d'abord avec le charbon et l'acier (CECA) entre les pays européens (6 au début). L'union douanière, nommée CEE, a été instaurée en 1958 lors du traité de Rome. Il s'agit d'une zone de libre-échange assortie d'un tarif extérieur commun vis-à-vis du reste du monde. Puis en 1986 (Acte unique) après les biens, l'intégration s'est poursuivie en portant sur la libre circulation des capitaux et, en 1990 avec la création de l'espace Schengen, la libre circulation des personnes entre pays du grand marché. Le marché unique entre en vigueur en 1993.

§2 : Présentez deux caractéristiques d'une Union économique et monétaire.

Une Union économique et monétaire est un grand marché doté d'une monnaie unique. En effet, en Europe, l'intégration a conduit à la création progressive de l'UEM. Le grand marché signifie la création d'une zone régionale de libre échange entre pays membres pour le commerce des marchandises qui circulent désormais sans entrave à l'image de la circulation des marchandises dans un pays. Cette zone de libre-échange est assortie d'un tarif extérieur commun vis-à-vis du reste du monde ce qui signifie que les pays membres adoptent les mêmes règles et tarifs de commerce international à l'égard des pays extérieurs à la zone de libre-échange. La deuxième caractéristique d'une union économique et monétaire est l'adoption d'une monnaie unique. Dans le cas européen cette monnaie est l'euro, elle remplace les monnaies nationales et nécessite une convergence ou coordination des politiques économiques.

§2 : Dans le cadre de l'Union européenne, présentez deux avantages de l'union économique et monétaire.

La théorie économique montre qu'une union économique et monétaire possède de multiples avantages. Dans le cas de l'Union européenne, les deux principaux sont d'une part, l'amélioration de la compétitivité (prix et qualité) des firmes européennes via la concurrence accrue et l'extension de la taille du marché et, d'autre part, la baisse des prix et davantage de variété pour les consommateurs. En effet, l'union douanière permet d'accroître la taille du marché potentiel de chaque firme implantée en Europe qui peut alors s'approvisionner et vendre sans entraves sur la totalité du grand marché. Cela permet de réaliser des économies d'échelle (en produisant de plus grandes quantités, les coûts unitaires de production baissent) et de réduire les coûts des matières premières, puisque chaque firme peut s'approvisionner auprès d'un plus grand nombre de fournisseurs placés en concurrence. En outre, du côté des consommateurs, la mise en concurrence des firmes via un système de prix unique permis par l'instauration de l'euro, doit entraîner, une baisse des prix et une amélioration de la variété des produits proposés par les firmes. Par exemple, avec l'UEM il est aisé de comparer les prix des voitures produites en Europe et le choix des marques et modèles est accru, puisque les droits de douane sont nuls entre pays membres.

B) L'euro, ultime étape de l'intégration européenne ?

§3 : Présentez deux raisons pour lesquelles certains pays européens ont souhaité se doter de l'euro.

L'adoption de l'euro en 1999/2002 a permis, d'une part, de supprimer les incertitudes et coûts liés aux taux de change entre pays membres de la CEE. En effet, pour les firmes implantées en Europe, et compte tenu de la forte intégration commerciale (60 à 70% du commerce est intra-zone) l'absence de monnaie unique occasionnait des coûts supplémentaires liés aux commissions de change dès qu'une firme achetait ou vendait dans un pays membre (conversion de monnaies). Par ailleurs, les fluctuations des taux de change entre monnaies des pays membres pouvaient également générer des incertitudes quant aux coûts des approvisionnements et des prix de ventes en dehors du pays d'origine. Par exemple un viticulteur alsacien vendant son vin en Europe pouvait perdre en compétitivité-prix à l'exportation intra-européenne si le franc s'appréciait par rapport aux autres monnaies européennes. On a pu observer, avant l'euro, la mise en œuvre de dévaluations compétitives entre pays qui mettaient à mal la nécessaire coordination des politiques économiques entre pays membres. D'autre part, l'adoption de l'euro a permis d'unifier le système de prix et ainsi de faciliter les comparaisons et les achats (et le tourisme) pour les consommateurs européens sur l'ensemble du territoire européen. Par exemple les Strasbourgeois vont fréquemment faire leurs courses à Kehl en Allemagne où les produits cosmétiques et ménagers sont moins chers.

§4 : Vous présenterez deux effets de l'adoption d'une monnaie unique pour les pays de la zone euro.

Selon la théorie économique, l'adoption d'une monnaie unique a pour effet de supprimer les incertitudes et coûts liés aux taux de change entre pays membres et de permettre une baisse des prix et une amélioration de la variété des produits pour les consommateurs... cf. §3.

II) (Vous montrerez que) les pays de l'Union européenne connaissent des difficultés à coordonner leurs politiques économiques. (EC3)

A) Les difficultés de coordination propres aux politiques conjoncturelles

§5 : Montrez que l'appartenance à l'Union économique et monétaire impose des contraintes en matière de politique budgétaire.

Les critères de convergence de Maastricht puis le Pacte de stabilité et de croissance (PSC) ont imposé une convergence macroéconomique entre pays prétendant à l'adoption de l'euro puis pour les pays membres de l'UEM. En effet, parmi les 5 critères de convergence ratifiés à Maastricht en 1992, deux portaient sur des normes budgétaires. Les pays voulant entrer dans l'euro ne devaient pas avoir un déficit public supérieur à 3% de leur PIB ni une dette excédant 60% de leur PIB. Ces deux seuils ont ensuite été reconduits dans le cadre du PSC en 1997 (Traité d'Amsterdam). Ainsi, tout pays de l'UEM, hors circonstances économiques exceptionnelles, ne doit pas dépasser ces critères sous peine de sanctions financières. Pour les pays proches de ces seuils cela conduit à une neutralisation de la politique budgétaire de relance qui ne peut plus être utilisée sous peine de payer des pénalités. La France est par exemple dans cette configuration actuellement. La crise mondiale de 2009 a accentué le déficit et la dette publique qui ont nettement dépassé les seuils. Depuis, les gouvernements français successifs ont dû pratiquer la rigueur budgétaire pour réduire déficit et dette publics alors même que la faible croissance économique et le chômage de masse auraient nécessité une poursuite de la relance budgétaire après 2010/2011 comme l'ont fait les Etats-Unis.

L'adoption de l'euro induit automatiquement la disparition des politiques monétaires nationales. Avec l'euro la politique monétaire européenne est unique, elle est pilotée par la BCE qui siège à Frankfort. Puisque la politique monétaire européenne est désormais la même pour tous les pays de l'euro zone, il est donc indispensable que les niveaux d'inflation nationaux soient proches et convergent entre pays membres car sinon, une politique monétaire européenne restrictive, par exemple pour lutter contre une inflation moyenne supérieure à 2,5%, pourrait pénaliser les pays de l'euro zone qui eux, auraient un manque d'inflation (<2%) ou en tout cas une croissance économique ralentie. Aussi, les pays membres doivent éviter de mener des politiques budgétaires de relance non coordonnées avec les pays partenaires car ces dernières pourraient, en stimulant la croissance via la demande globale, générer des différentiels d'inflation faisant diverger les économies et donc mettre en difficulté la BCE pour le choix de LA bonne politique monétaire.

§6 : Montrez que l'unicité de la politique monétaire de la zone euro ne peut être efficace que si les conjonctures des Etats membres convergent.

La politique monétaire de la zone euro ne peut être efficace que si les conjonctures des Etats membres convergent. En effet, en cas de fortes divergences des taux d'inflation nationaux des pays de l'UEM, la (forcément) unique politique monétaire de la BCE va avantager la conjoncture de certains pays pendant qu'elle va en pénaliser d'autres. Par exemple, si pour lutter contre une inflation moyenne supérieure à 2,5% (surchauffe économique dans les pays membres les plus compétitifs), la BCE mène une politique monétaire restrictive en augmentant les taux directeur et donc le coût du crédit, les pays membres qui auraient quant à eux une croissance atone et connaîtraient une désinflation voire une déflation, seraient pénalisés puisqu'une telle politique monétaire a des effets récessifs qui aggraverait leur déséquilibres macroéconomiques. Exemple symétrique de l'Espagne dans les années 2000 : forte inflation en Espagne mais pas en moyenne pour la zone euro, BCE a mené une politique monétaire expansionniste par rapport à la cible d'inflation moyenne de 2% qui a incité les espagnols à s'endetter car en Espagne les taux d'intérêt réels étaient nuls voire négatifs ce qui a alimenté la bulle immobilière en Espagne et explique la violence du choc négatif lors de la crise des subprimes pour l'économie espagnol.

B) Les difficultés de coordination des politiques structurelles

§7 : Vous expliquerez les causes du dumping fiscal entre pays membres de l'UEM.

Avec l'UEM, les pays européens n'ont plus de politique monétaire nationale ni d'autonomie de leur politique budgétaire qui est neutralisée par le PCS. En outre, l'intégration européenne est faible voire nulle en matière fiscale, chaque pays reste souverain dans ce domaine. Aussi, un des seuls leviers qu'il reste aux économies européennes pour stimuler leur croissance nationale est la baisse des impôts sur les sociétés afin d'attirer sur leur territoire les FMN pour accroître leur revenu national, leur croissance et l'emploi. L'Irlande a adopté cette stratégie, sa fiscalité avantageuse est devenue un véritable avantage comparatif. Elle est le pays qui a le plus baissé les impôts sur les sociétés. Les autres pays membres ne sont pas restés inertes face à cette stratégie non coopérative. Ils ont eux aussi réduit leurs taux d'imposition faisant fondre ainsi leurs recettes fiscales mettant en danger leurs capacités financières à mener des politiques budgétaires de relance ou structurelles d'éducation, d'innovation, de protection sociale...

§8 : Vous présenterez les effets du dumping social entre pays membres de l'UEM.

Avec l'UEM, les pays européens n'ont plus de politique monétaire nationale ni d'autonomie de leur politique budgétaire qui est neutralisée par le PCS. En outre, l'intégration européenne est faible voire nulle en matière de droit du travail et de protection sociale, chaque pays reste souverain dans ce domaine. Aussi, un des seuls leviers qu'il reste aux économies européennes pour stimuler leur croissance nationale est la baisse du coût du travail afin d'accroître leur compétitivité-prix et donc leurs parts de marché, leur croissance et l'emploi. Comme tous les pays européens ont tendance à pratiquer ce dumping social, la demande intérieure européenne est atone et insuffisante pour soutenir la croissance interne européenne (baisse des salaires réels). Or, tous les pays membres ne peuvent pas fonder leur croissance sur les exportations, à l'image de l'Allemagne qui connaît un niveau record d'excédent commercial (8% du PIB !) au détriment des pays partenaires. En 2017, le Grèce en est à la 13^{ème} baisse des pensions retraites ce qui amoindrit le pouvoir d'achat. En outre, la baisse du coût du travail qui passe souvent par des exonérations de cotisations sociales, sans accroître le pouvoir d'achat des salariés, réduit les recettes de financement de protection sociale, ce qui contraint à diminuer les couvertures contre les risques sociaux donc les revenus de transferts et minima sociaux, là encore au détriment du pouvoir d'achat des ménages donc de la consommation intérieure et in fine de la croissance et de la convergence européenne.